



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 30 janvier 2020

Objet de la délibération

CONTRAT DE VILLE : REVERSEMENT DES SUBVENTIONS CAF AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Le trente janvier deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC, Claudine CORPART, Julian PONDAVEN, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Anne LAVOUÉ, Philippe PERRONNO, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Martine JOURDAIN, Alain HASCOET, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Nolwenn LE ROUZIC, Marie-Françoise CÉREZ à Anne LAVOUÉ, Yves GUYOT à Thierry FALQUERHO, Frédéric TOUSSAINT à Claudine CORPART, Caroline BALSSA à Michèle DOLLÉ, Pascal LE LIBOUX à Jean-François LE CORFF, Xavier POUREAU à Guénaëlle LE HIN, Sylvie SCOTÉ à Fabrice LEBRETON, Joël TRÉCANT à Alain HASCOET

Absent(s) :

Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN, Stéphanie LETELLIER

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame LAVOUÉ Anne** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Service Citoyenneté

N° 2020.01.006

CONTRAT DE VILLE : REVERSEMENT DES SUBVENTIONS CAF AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Rapporteur : Claudine CORPART

Par notification en date du 8 novembre 2019, la Caf du Morbihan a notifié le versement d'un montant de 7 000.00€ pour les actions associatives soutenues dans le cadre de l'appel à projet de la politique de la ville 2018.

Porteur de Projet	Action	Subvention Caf PDLV
Association Atelier du mouvement	Une famille en mouvement	1 000€
Cordée Cordage	Escalade : Invertissons les rôles et grandissons ensemble	500€
Cordée Cordage	Être parents à terre comme en mer	1000€
HL Handball	Présence éducateur sur le quartier/handfit/stage vacances/matches	1 500€
Les Petits Débrouillards	La science en bas de chez toi	1 000€
PIMMS	E-administration. Accès aux droits	1 000€
Vert le jardin	Jardiner composter et conserver ensemble	1 000€

Les financements octroyés sont versés en totalité à la ville d'Hennebont, à laquelle il appartient de reverser les montants alloués aux associations bénéficiaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

Vu le contrat de ville de Lorient Agglomération signé le 11 juillet 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 6 janvier 2020,

Vu l'avis favorable de la commission « vie de la cité et des solidarités » en date du 14 janvier 2020,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

- ➔ **APPROUVE** le reversement des sommes octroyées par la Caf aux associations bénéficiaires,
- ➔ **DIT QUE** la dépense sera inscrite au compte 6574.

Affiché le 07 02 2020

Envoyé en préfecture le 05/02/2020
Reçu en préfecture le 05/02/2020
Affiché le
ID : 056-215600834-20200130-D202001006-DE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU